

Enseignement supérieur : l'appel du grand large

Titre(s) : Enseignement supérieur : l'appel du grand large [[periodique]]

Ensemble : Express (L') 3903S

Editeur, producteur : 23/04/26

Description matérielle : pp.1-24

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 23

Résumé ou extrait : L'article analyse l'évolution de la place de l'anglais dans l'enseignement supérieur français depuis la loi Fioraso de 2013, qui a permis de multiplier les dérogations à l'obligation d'enseigner en français. Cette réforme visait à attirer des étudiants étrangers non francophones et à renforcer la compétitivité internationale des établissements français, tout en favorisant l'accès des étudiants défavorisés à des formations valorisées par la maîtrise de l'anglais. Le nombre de masters enseignés intégralement en anglais a quasiment doublé en dix ans : de 5,5 % en 2014 à 9,7 % en 2024. En parallèle, en 2024, environ la moitié des thèses en France ont été soutenues en anglais, notamment en économie et en physique (4 893 sur 9 615 thèses). D'autres pays européens affichent des proportions encore plus élevées pour les masters en anglais : 16 % en Allemagne, 24 % en Italie, 64 % aux Pays-Bas, 71 % en Suède. Malgré cela, le coût des études en France demeure attractif comparé aux pays anglo-saxons. Plusieurs débats persistent : l'enseignement en anglais peut diminuer la qualité lorsque les professeurs ne maîtrisent pas parfaitement cette langue ; des primes sont offertes pour encourager les cours en anglais ; et le choix systématique de l'anglais est vu comme une forme de défaitisme linguistique, alors que le plurilinguisme favorise l'innovation scientifique. Enfin, le recours à l'intelligence artificielle pour la traduction pourrait à terme rendre moins dominante la langue anglaise dans les universités françaises....

Sujet - Nom commun : Enseignement supérieur -- France -- Relations internationales
Étudiants étrangers -- France -- Enseignement supérieur